

## Sommaire

<b>I. Klara : le projet artistique</b>	<b>pp.2-9</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• La pièce : résumé</li><li>• Les personnages, les repaires temporels, un lexique</li><li>• Présentation de l’auteure et de l’équipe artistique</li><li>• Note d’intention de la metteuse en scène</li></ul>	
<b>II. Klara : le contexte historique</b>	<b>pp.10-19</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• L’antisémitisme : une vieille histoire</li><li>• L’arrivée d’Hitler au pouvoir</li><li>• Le point culminant de la politique nazie : « la solution finale »</li><li>• En Belgique</li><li>• Principales ordonnances anti-juives édictées en Belgique par le pouvoir nazi</li><li>• Les camps de concentration et centres de mise à mort pendant la deuxième guerre mondiale</li><li>• Auschwitz-Birkenau</li><li>• L’extermination des Juifs : un des génocides du 20<sup>ème</sup> siècle</li></ul>	
<b>III. Klara : le devoir de mémoire</b>	<b>pp.20-24</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• L’art, une arme contre l’oubli de Jorge Semprun</li><li>• Les nouvelles générations : des passeurs de mémoire ?, de Philippe Raxhon Les Territoires de la Mémoire</li><li>• Auschwitz appartient à l’histoire de l’Europe, de Annette Wiewiorka</li></ul>	
<b>IV. Klara : après les camps, le retour</b>	<b>pp.25-31</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Ensemble de témoignages d’anciens déportés anonymes, écrivains, historiens,...</li></ul>	
<b>V. Klara : l’animation</b>	<b>pp.32-33</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Description</li></ul>	
<b>VI. Bibliographie</b>	<b>p.35</b>

Merci au CCLJ pour nous avoir autorisés à nous inspirer de quelques extraits de leurs dossiers pédagogiques.

# I. Klara : le projet artistique

## La pièce

Paris, août 1945. Klara, jeune juive allemande revient d'Auschwitz après 29 mois d'absence. Klara est revenue, dans les dernières. Elle refuse de revoir sa fille de trois ans qu'Angélika, sa belle-sœur et amie, a élevée durant ses trois années de déportation. Jour après jour, Angélika écoute Klara et tente, avec amour et patience, de ramener son amie à une vie normale... Mais Klara, est « comme un champ de ruines », chargée de la mémoire de tous ceux qui ne sont pas revenus. Elle dit non à tout pour préserver la vie autour d'elle, de la mort qui suinte par tous ses pores.

Angélika recueille dans son journal, jour après jour, pendant un mois, le témoignage de Klara.

Dans toute la littérature sur la Shoah, peu de textes traitent du retour des camps de la mort et de la difficulté des rescapés à se réadapter au quotidien. « Le Non de Klara » de Soazig Aaron est d'abord un roman : une fiction et non un témoignage. Pourtant son adaptation au théâtre apparaît comme une évidence. Le récit limité dans un temps concentré, le choix narratif sous forme d'un journal permettant un va-et-vient entre la relation directe des deux personnages et la solitude de celle qui écrit, son caractère elliptique offrant un espace de jeu, la confrontation entre deux magnifiques personnages, la beauté de la langue : tout confirme que le chemin entre ce roman et son incarnation au théâtre va de soi.

Cette pièce, grâce à une distance poétique salutaire, nous permet une approche de l'Histoire au travers de l'émotion et de l'empathie. La force du propos et sa vérité historique en font un document incontournable, non seulement par la résonance bouleversante du récit de Klara, mais également par la nécessité de rappeler l'Histoire quand, un peu partout, on voit reflourir antisémitisme et extrémismes politiques et religieux et aussi par l'accomplissement du « devoir de mémoire » d'autant plus impérieux que les témoins directs disparaissent.

C'est par la voix d'Angélika, qui n'a pas connu l'enfer des camps que nous parvient l'histoire de Klara. Son regard effrayé et incrédule, son incompréhension et ses limites devant l'impensable, son désarroi devant la douleur de l'autre sont les nôtres. Elle nous emmène avec elle dans son cheminement vers sa belle sœur. Elle nous permet d'être vierges de toute connaissance devant une histoire que nous connaissons, ou croyons connaître et à laquelle il se pourrait même que nous soyons habitués.

Klara, elle, chargée de colère et du refus d'oublier, nous confronte à la force du témoignage comme une arme de résistance : « Si l'on ne croit pas les victimes alors tout est permis aux bourreaux » et pose les questions essentielles du retour: comment assumer un passé qu'on a été forcé d'oublier pour avoir la force de résister au désespoir ? Comment renouer avec ceux qui nous étaient chers et qui ne peuvent comprendre que ce qu'on a subi nous a changés à jamais ? Et enfin : comment redevenir humain quand, pour survivre, on a été forcé de nier son humanité ?

Si Klara ne sait pas encore comment elle reprendra pied dans une vie normale, elle sait ce qu'elle devra rejeter à tout jamais: son nom, sa langue maternelle- l'allemand-, sa fille, l'espoir de retrouver les amis et la vie d'avant.

Tout en abordant la notion de tragédie et de drame, Le Non de Klara permet, grâce à ses qualités d'écriture épurée et à sa force d'évocation, d'avoir accès, malgré la brutalité du récit de Klara, à notre faculté de questionner.



## Les personnages du récit

Seules Klara et Angelika sont présentes physiquement sur le plateau. Mais, au travers de leur conversation, elles font références à d'autres personnages.

- **Alban** : mari d'Angelika ; médecin.
- **Victoire** : fille de Klara. Née en 1942. Vit chez Angélika et Alban.
- **Rainer** : il est le mari de Klara, le père de Victoire et le frère d'Angelika. Résistant, il a été fusillé par la Gestapo en 1944.
- **Agathe** : elle est l'amie de Klara et d'Angelika. Elle a recueilli Victoire les premiers jours après que Klara ait été emmenée. Elle vit seule avec son fils Isidore.
- **Antoine et Adeline** : parents d'Agathe, ils ont soutenu tout ce groupe d'amis durant toute la guerre. Ils habitent en dehors de Paris, à Barbéry.
- **Frédéric** : il était le mari d'Agathe. Il semble avoir trahi ses amis résistants. Il est mort pendant la guerre.
- **Adrien** : frère d'Agathe, il a été résistant pendant la guerre.
- **Ulli** : un petit garçon que Klara a recueilli à Auschwitz.
- **L'amie de Praha, l'amie de Linz, l'amie de Krakow**: les trois amies que Klara a eues à Auschwitz. Klara refuse de dire leur nom. On sait que l'une était photographe, l'autre étudiante en droit et la troisième sage-femme.

## Repères temporels du récit

- Décembre 1941 : Klara se fait recenser ;
- Juillet 1942 : Klara est arrêtée par la police française; (C'est en juillet 42 qu'à lieu à Paris la rafle du Vel' d'Hiv) ;
- Août 1942 : Klara arrive à Auschwitz où elle restera 29 mois ;
- Juin 1944 : Rainer est fusillé ;
- Hiver 1944 : mort des trois amies de Klara au camp d'Auschwitz ;
- Mars à juillet 1945 : Klara va à Cracovie, à Prague, à Linz, à Berlin ;
- Vers le 20 juillet 1945 : arrivée de Klara à Paris ;
- 26 Juillet 1945 : Angelika retrouve Klara au Lutetia, à Paris ;
- 29 juillet 1945 : Angelika commence à écrire son journal ;
- 9 septembre 1945 : Klara part pour Londres ;
- 11 septembre 1945 : Angelika termine son journal ;

## Lexique

**Lutetia** : hôtel de luxe parisien de la Rive Gauche. Réquisitionné en juin 1940 par l'armée allemande qui en fait le QG de son service de renseignement et de contre-espionnage. A la Libération, il est mis à disposition pour accueillir les déportés de retour des camps. Il devient alors un centre d'accueil vers lequel convergent les familles à la recherche d'un proche ou d'informations.

**Drancy (camp d'internement de Drancy)** : situé dans la région parisienne, le camp de Drancy a été entre 1941 et 1944, le principal lieu de transit vers les camps nazis, la majorité des convois allant à Auschwitz. Neuf juifs déportés de France sur dix passèrent par ce camp.

**La rafle du Vel'd'Hiv** : le 16 juillet 1942, la police française arrête à Paris, sous l'ordre des Allemands, près de 13.000 Juifs. Ils les parquèrent dans un grand stade où se déroulaient parfois des courses de vélo. Le nom de cette rafle de masse vient de là. Le stade a été détruit, mais reste un lieu de cérémonies du souvenir où tous les 16 juillet a lieu une cérémonie de commémoration.

Pratiquement en même temps qu'avait lieu la rafle du Vel'd'Hiv, les Juifs de Varsovie étaient déportés vers l'Est.

**Adolf Hitler :** homme politique allemand fondateur et figure centrale du nazisme instaurateur de la dictature totalitaire désignée sous le nom de Troisième Reich (1933-1945). Sa politique expansionniste est à l'origine du volet européen de la Seconde Guerre mondiale, pendant laquelle il perpétue de très nombreux crimes contre l'humanité, dont la Shoah reste le plus marquant.

Hitler rêvait de construire la grande Allemagne en intégrant à son Empire tous les pays de langues allemandes, en soumettant les peuples slaves. En faisant disparaître la « race » juive, il imposait la « race aryenne comme dominante pour mille ans et ainsi régénérer le monde ».

**La Gestapo :** police politique du pouvoir allemand entre 1934 et 1945, elle était chargée de lutter contre les opposants réels ou supposés au régime nazi.

**Les SS :** au départ, c'est la garde rapprochée d'Hitler. Plus tard, sous la direction d'Himmler ils seront notamment, sans être jamais très nombreux (250.000 hommes environ), chargés des camps de concentration et de l'élimination des Juifs.

**Le typhus :** maladie infectieuse véhiculée par les rongeurs et transmise à l'homme par les acariens, les puces et les poux. Elle se développe lorsque les conditions d'hygiène sont déficientes. Elle provoque des fortes fièvres et est le plus souvent mortelle.

**Kapo :** personne chargée d'encadrer les prisonniers dans les camps de concentration. Elle était, en général, choisie parmi les prisonniers de droit commun les plus violents.

**Blockova :** femme chef de bloc dans les camps de concentration.

**Chambre à gaz :** installations ressemblant à des grandes salles de douche dont tous les centres de mise à mort étaient équipés. Les déportés y entraient, après s'être totalement déshabillés. On y envoyait alors par le toit un gaz mortel, le zyklon B, qui les asphyxiait.

**Four crématoire :** four qui permet l'incinération des morts. Dans les centres de mise à mort, ils servaient à brûler les corps des personnes gazées.

**Commando :** équipe de travail dans les camps de concentration. Le Kommando spécial était celui qui était chargé de brûler les corps des personnes gazées.

**Schnell :** mot allemand qui signifie « vite ».

**Le recensement :** durant la Seconde guerre mondiale, les nazis organisent dans les zones occupées par eux, le recensement des Juifs. Ils ordonnent aux Juifs de se signaler en tant que Juifs au commissariat de police de leur quartier, sans leur révéler le réel objectif de ces recensements. En France, ils ordonnent ce recensement à peine deux mois après leur entrée dans Paris. Ces recensements sont une étape importante dans la planification de la « solution finale » puisqu'elle leur permettra de pouvoir localiser les personnes lors des rafles.

**La Résistance** : terme désignant l'ensemble des mouvements et réseaux clandestins qui durant la Seconde Guerre mondiale ont lutté contre le pouvoir nazi et contre ses relais collaborationnistes.

**La ligne de démarcation** : ligne séparant entre le 22 juin 1940 et le 11 novembre 1942 la France en 2 zones : au nord la zone occupée par l'armée allemande et au sud la zone libre. Elle a été négociée entre le régime de Vichy et l'Allemagne lors de l'invasion de la France par l'armée allemande. Après le 11 novembre 1942, l'armée allemande occupe l'entièreté du territoire français.

**Antisémitisme** : doctrine raciste manifestant une hostilité complète vis-à-vis des juifs. Elle est condamnée par la loi comme tous les autres actes ou paroles racistes.

*« Dans les temps inhumains, être simplement humains relève de l'héroïsme »  
Annette Wieviorka*

## L'auteure et co-adaptatrice

**Soazig Aaron**, née en 1949, est l'auteure du roman dont est tirée la pièce. Elle en a elle-même fait l'adaptation théâtrale avec Carole Drouelle.

Elle est née à Rennes et a travaillé quelques années dans une librairie parisienne.

**Le Non de Klara**, son premier roman publié en 2002 aux Editions Nadeau, a connu d'emblée un très grand succès. Il fut récompensé, entre autres, par le prix Emmanuel-Roblès 2002 ; la bourse Goncourt du premier roman 2002 ; le prix Amnesty International Belgique 2003, Prix de Limoges 2003 ; Prix de la Rose Blanche 2004 à Munich ; Prix de Donne ebre d'Italia 2004. En 2010, elle a publié son deuxième roman, *La sentinelle tranquille sous la lune*, aux Ed. Gallimard.

... « *Il existe des dizaines de définitions sérieuses et profondes du romancier. Je prendrai seulement une image banale et fragmentaire. Dans la mise en œuvre, le romancier est, selon moi, une éponge. C'est son état quasi habituel. Klara a été écrit dans cette condition d'éponge et aussi dans un état d'innocence- et non de naïveté- qui a permis de donner toute liberté aux personnages, de ne pas censurer leurs paroles de douleur, de violence, d'insolence parfois.* »... **Soazig Aaron, extrait du discours lu à l'occasion de la remise du Prix Geschwister-Scholl Preis en 2014**

## La metteuse en scène

### **Patricia Houyoux**

Comédienne (elle a joué dernièrement *Moi je crois pas* de J.C. Grumberg avec Eric De Staercke), professeure d'Art dramatique au Conservatoire royal de Bruxelles, Patricia Houyoux est metteuse en scène depuis une quinzaine d'années : à l'Atelier Théâtre Jean Vilar, aux Théâtres du Parc, des Galeries au Centre Bruegel et au Public. Entre autres: *Mémoires de deux jeunes mariées* d'après Balzac; *Variations énigmatiques* et *Petits crimes conjugaux* de E.E. Schmitt; *Liaison pornographique* de P. Blasband; *Poil de carotte* de J. Renard.

## Les comédiennes

### Isabelle Paternotte, Angelika



C'est au Conservatoire royal de Bruxelles, où elle reçut un Premier Prix avec la motion, qu'elle a suivi les cours dans la classe d'André Debaar. Depuis plus de 25 ans, Isabelle Paternotte a joué sur de nombreuses scènes bruxelloises, entre autres, *Mémoire de l'Eau* (mise en scène d' Adrian Brine); *Les Misérables* ( mise en scène d'André Debaar); *Le Malade Imaginaire* ( mise en scène d'Armand Delcampe); *Les Folles Croquettes* (

mise en scène d'Eric De Staercke); *Les Uns chez les Autres* ( mise en scène de Gildas Bourdet); *Dommages collatéraux* ( mise en scène de Michel Bernard); *Mémoires de deux Jeunes Mariées* ( mise en scène de Patricia Houyoux); ...

Curieuse et dynamique, elle a enrichi son statut de comédienne par d'autres activités telles que la pratique de l'impro au sein de La Ligue d'Impro pendant 5 ans ; l'animation d'ateliers théâtre en prison ; la participation à l'émission Bla-Bla pendant plus de 10 ans. Elle est la co-fondatrice, avec Roland Mahauden, de l'association Article 27.

En 2010, elle a signé sa première mise en scène dans le texte de Bengt Ahlfors et Johan Bargum *Y a-t-il des tigres au Congo ?*

### Anaël Snoek, Klara



Détentrice du Master en Art Dramatique et du Premier Prix de Déclamation du Conservatoire royal de Bruxelles, Anaël Snoek a obtenu le Prix du Théâtre 2005-2006 en tant que Meilleur Espoir féminin.

Elle a joué, entre autres, dans *Peter Pan* (mise en scène d'Emmanuel Dekoninck); *Poil de Carotte* ( mise en scène Patricia Houyoux); *Mon Petit Soldat* ( mise en scène de Tanya Lopert ); *Petits Contes entre Amis* ( mise en

scène collective). A côté du théâtre, cette jeune comédienne a tourné plusieurs courts et longs métrages pour le cinéma et la télévision. Elle est aussi scénariste de bande dessinée, mannequin et photographe.

## Note d'intention de Patricia Houvoux

Dans toute la littérature sur la Shoah, peu de textes traitent du retour des camps de la mort et de la difficulté des rescapés à se réadapter au quotidien. « Le Non de Klara » de Soazig Aaron est d'abord un roman : une fiction et non un témoignage. Pourtant, la force du propos et sa vérité historique en font un document incontournable par la résonance bouleversante du récit de Klara, par la nécessité de rappeler l'Histoire quand, un peu partout, on voit reflourir antisémitisme et extrémismes politiques et religieux, par l'accomplissement du « devoir de mémoire » d'autant plus impérieux que les témoins directs disparaissent.

Aujourd'hui, si les images véhiculées par les médias nous envahissent, elles nous donnent accès à ce qui se passe dans le monde de manière quasi-immédiate. Alors que nous en sommes frappés, parfois même choqués, notre faculté de réfléchir est trop souvent anesthésiée par la violence et l'obscénité de ces images. L'Art en général et le théâtre en particulier, créent une distance poétique salutaire qui nous permet d'être au plus profond de l'empathie et de l'émotion, mais d'avoir aussi accès à notre faculté de questionner. La théâtralité de cette œuvre (dont l'adaptation à la scène a été réalisée par Carole Drouelle et l'auteure elle-même) s'exprime dans la confrontation de deux points de vue : celui d'Angélika qui découvre avec effarement, dans les récits de Klara, une réalité impensable ; et celui de Klara chargée de colère et du refus d'oublier qui pose les questions essentielles du retour : **comment assumer un passé qu'on a été forcé d'oublier pour avoir la force de résister au désespoir ? Comment renouer avec ceux qui nous étaient chers et qui ne peuvent comprendre que ce qu'on a subi nous a changés à jamais ? Et enfin : comment redevenir humain quand, pour survivre, on a été forcé de nier son humanité ?**

Angélika écoute et se heurte à sa propre limite d'absorption de l'inacceptable, à son impuissance et à son désarroi devant la douleur de l'autre : Angélika retrouve Klara mais ne la reconnaît pas.

Klara résiste à la souffrance par le témoignage : « Si l'on ne croit pas les victimes alors tout est permis aux bourreaux ».

C'est Isabelle Paternotte (Angélika) qui m'a emmenée dans cette aventure. Grâce à elle, mon amour pour ce texte s'est transformé en nécessité de le mettre en scène. Je remercie aussi Le Théâtre Jean Vilar, qui m'a permis de vous le présenter et de vivre avec vous des émotions et des interrogations sombres et terribles, mais aussi lumineuses et fragiles : Toujours doubles, comme nous le sommes, nous, les êtres humains.

## II. Klara : le contexte historique

### L'antisémitisme, une vieille histoire

*« Les premiers ont dit : Vous n'avez pas le droit de vivre parmi nous si vous êtes juifs.  
Les deuxièmes ont dit : Vous n'avez pas le droit de vivre parmi nous.  
Les nazis ont dit : Vous n'avez pas le droit de vivre »*

*Extrait de Raoul Hilberg, La destruction des Juifs d'Europe, Gallimard, Folio Histoire, 2006*

Dès le 4ème siècle de notre ère l'Eglise chrétienne, qui prend de l'importance et qui s'impose comme religion d'Etat, a eu des attitudes hostiles vis-à-vis des Juifs, attitudes fondées entre autres sur l'accusation déicide qui rend les Juifs coupables d'avoir tué Jésus-Christ. Progressivement, les Juifs seront mis à l'écart (naissance des ghettos) et des mythes qui accréditent leur nature satanique se diffusent dans toute l'Europe. L'antisémitisme médiéval a tiré de leur résistance à la conversion, leurs activités marginales, leur isolement, toute une imagerie démoniaque dénonçant leur nature satanique, leur goût du complot, leur perversion sexuelle.

Le siècle des Lumières fait naître des courants philosophiques favorables aux Juifs. Ils deviennent des citoyens à part entière.

Au 19ème siècle, l'antisémitisme devient politique et racial. Face aux bouleversements de l'industrialisation et de la modernisation de la société, face à une modernité mal contrôlée et trop rapide, naissent des courants de pensée nationalistes et racistes. Les Juifs sont accusés d'être une force occulte manipulant le capitalisme et la Révolution bolchevique, dont l'éternel but est la domination du monde. L'antisémitisme laïc est né.

L'antisémitisme nazi s'inscrit dans la continuité de cette hostilité à la « race juive », y ajoutant une nouvelle dimension. Hitler est convaincu que les Juifs, parasites dangereux, assoiffés de pouvoir et d'argent, sont une menace pour le peuple allemand mais aussi pour l'humanité entière. Bien que les Juifs ne constituent objectivement aucune menace pour l'Allemagne, ils sont considérés subjectivement comme telle par le fondateur du système nazi. Son idéologie politique, caractérisée par le racisme, l'antisémitisme, le fascisme, l'antidémocratie, l'antimarxisme, le pangermanisme (réunir sous domination allemande tous les peuples germaniques) proclame la race allemande appartenant à la race supérieure des Aryens, pour lesquels il faut conquérir un espace vital à leur développement.

## **L'arrivée d'Hitler au pouvoir**

En janvier 1933, Hitler prend le pouvoir en Allemagne. De 1933 à 1939, la politique nazie vise essentiellement à isoler et à faire émigrer les Juifs allemands afin de « nettoyer » le territoire.

En 1939, Hitler envahit la Pologne, où vivent plus de 3.000.000 de Juifs (soit 10% de la population polonaise). Avec l'annexion de l'Autriche et l'invasion de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, des Pays-Bas, de la Belgique, de la France puis de l'URSS, c'est l'échec de la politique de l'émigration puisque plus l'armée allemande progresse, plus elle « récupère » les Juifs habitant dans les territoires conquis. La « solution » réside désormais dans l'anéantissement physique des Juifs ».

## **Le point culminant de la politique nazie : « la solution finale »**

Les historiens ne sont pas d'accord sur la date précise où a été décidée la mise en œuvre de la « solution finale », car il n'existe pas d'ordre écrit et signé par Hitler mais c'est à partir de 1941 que commencent des tueries de masse touchant des communautés juives entières. Le 31 juillet 1941, Göring autorise Reinhard Heydrich à entamer les préparatifs pour la mise en œuvre d' « une solution complète de la question juive ». Cela fut organisé et planifié de façon scientifique, avec l'établissement de toute une logistique et la recherche de règles techniques les mieux adaptées. Les nazis vont inventer la mise à mort industrielle. Les premières méthodes mobiles d'extermination (utilisation d'armes à feu ou par camions à gaz), sont jugées trop lentes, trop peu discrètes et physiologiquement trop difficiles pour les assassins. Les nazis inventent alors la chambre à gaz, permettant une extermination rapide et à grande échelle. Au total, 6 centres de mise à mort seront construits en Pologne : Belzec, Sobibor, Treblinka, Chelmo, Majdanek, Auschwitz-Birkenau (le plus grand de tous les camps). Dans les 4 premiers de ces camps, les Juifs sont systématiquement envoyés dans des chambres à gaz. 2.700.000 Juifs y trouveront la mort.

Les camps d'Auschwitz-Birkenau et de Majdanek ont un statut particulier puisqu'ils combinent centre de mise à mort et camp de concentration. Dans ces deux camps, les Juifs déclarés « aptes au travail » auront le triste privilège d'échapper momentanément à une mise à mort immédiate. Leurs conditions de détention et de travail sont insoutenables. 200.000 Juifs en mourront. Fin 1944, devant l'avancée des armées alliées, les nazis évacuent ces deux camps et cherchent à amener leurs victimes au cœur de l'Allemagne. « Ces marches de la mort » laisseront 100.000 victimes derrière elles.

**Au total, six millions de Juifs furent assassinés par les nazis, par gazages et autres méthodes, entre 1939 et 1945, soit deux tiers des Juifs vivant en Europe en 1939.**

## **En Belgique**

Entre 1880 et 1940, la population juive belge passe de 4.000 à 70.000 personnes. Il s'agit principalement de personnes très pauvres venant de Russie, Pologne, de Roumanie, etc., qui travailleront dans l'industrie ou le petit artisanat. Pour la plupart, ils s'expriment en yiddish et habitent dans des quartiers pauvres de Bruxelles et d'Anvers.

Vers les années 30, arriveront +/-12.0000 juifs fuyant l'Allemagne et l'Autriche.

En 1940, seul 6% des Juifs ont la nationalité belge, 94% sont étrangers.

Le 10 mai 1940, suite à la capitulation de l'armée belge, le pouvoir nazi s'installe en Belgique. L'armée allemande occupe et administre le pays, en s'appuyant, entre autres, sur l'administration belge. La police SS est chargée de la répression. Dès septembre 40, la police SS aura un camp de concentration situé dans le Fort de Breendonk destiné aux prisonniers politiques, aux résistants, aux otages ainsi qu'aux Juifs. Un deuxième camp sera ensuite ouvert à Malines, « idéalement » situé entre Bruxelles et Anvers où vivent la majorité des Juifs en Belgique et servira de point de départ à la déportation des Juifs de Belgique et des Tsiganes.

De 1940 à 1942, des mesures anti-juives, dont vous trouverez la liste ci-dessous, sont édictées par l'occupant et ont pour objectif d'enfermer les Juifs dans un statut d'exclusion économique, sociale, culturelle et professionnelle. La plus perverse de ces mesures, sera l'obligation pour les Juifs d'aller s'inscrire, en tant que juif, dans le registre communal. Cette inscription constitue un piège mortel puisqu'elle permettra l'identification et la localisation de tous les Juifs inscrits. 40.000 Juifs s'enregistreront, recevant alors un tampon rouge sur leur carte d'identité.

En mai 1942, le port de l'étoile jaune sera rendu obligatoire pour tous les Juifs. Tout est mis en place pour que les déportations puissent commencer.

Les nazis forcent la communauté juive à créer une Association des Juifs de Belgique (AJB), véritable courroie de transmission entre la communauté juive et eux-mêmes. Afin de ne pas éveiller les soupçons, les Allemands feront, par exemple, distribuer par l'AJB les convocations pour se rendre à la Caserne Dossin à Malines d'où les personnes partiront vers l'Est pour soi-disant travailler. Mais la plupart des Juifs se méfient et ne se rendent pas à Malines. Les nazis font alors appel à des méthodes plus brutales. Trois rafles sont organisées à Anvers et à Bruxelles.

Entre le 4 août et le 31 octobre 1942, 17 convois partent de Malines avec 16.624 juifs - soit 66% de la déportation totale. Les autorités belges se bornent à défendre les Juifs de nationalité belge. Les allemands acceptent temporairement et cyniquement ce compromis. Les juifs belges seront déportés à partir de janvier 1943.

Entre 1943 et 1944, 8.643 juifs seront déportés.

Des milliers d'autres ont échappé à l'enfer de la déportation, grâce à la solidarité et à l'aide de particuliers, de membres du personnel d'institutions publiques et privées.

Ainsi plus de 4.500 enfants ont été cachés par le biais de réseaux ou d'initiatives personnelles. Il y eu aussi des actes de résistances, dont un des plus spectaculaires fut l'œuvre de trois jeunes résistants : Youra Livschitz, Jean Franklemon et Robert Maistriau.

En 1943, ils réussirent, fait unique en Europe occupée, à faire stopper un convoi en route vers Auschwitz. Munis seulement d'une arme, de pinces et d'une lampe-tempête ils parvinrent à ouvrir un des wagons plombés : 232 déportés s'en échapperont. Un de ces jeunes résistants sera arrêté et fusillé à Breendonk, les deux autres reviendront de l'enfer concentrationnaire. **Au total, en Belgique, 25.267 Juifs et Tziganes seront déportés vers Auschwitz-Birkenau dont 4.259 enfants de moins de 15 ans. Seules 1.221 personnes reviendront de cet enfer.**



Livre pour les enfants édité par le journal "Der Stürmer"

Der Stürmer est le journal le plus typique de l'antisémitisme ordurier.

Il est fondé en 1923. En 1935, il a quadruplé ses ventes, mais surtout, il est affiché partout, dans la rue, sur les autobus...Son tirage passera à 20 000 exemplaires, en 1933, à 600 000 en 194

## Principales ordonnances antijuives édictées par l'administration allemande en Belgique entre 1940 et 1942

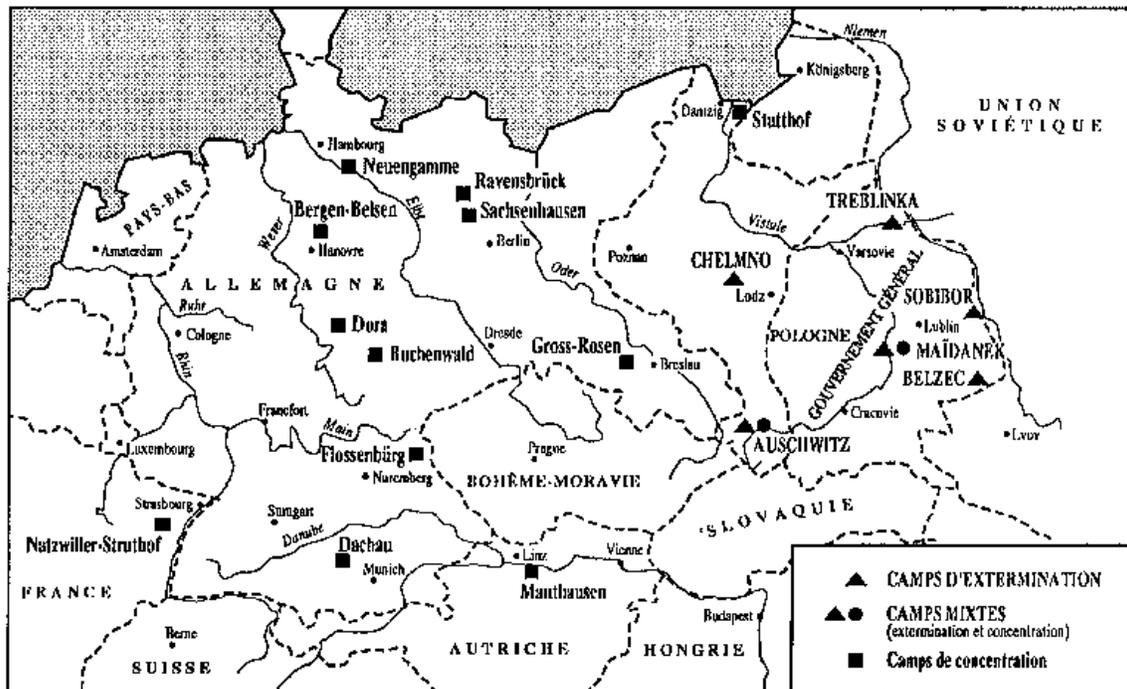
De **1940 à 1942**, afin d'exclure les Juifs du tissu social belge (70.000 Juifs en Belgique, 6% ont la nationalité belge), l'administration militaire allemande va édicter des ordonnances antijuives (*Judenverordnungen*). Ces ordonnances sont contraires à la Constitution et aux lois belges, cependant c'est avec le concours de l'administration belge qu'elles seront appliquées.

### Enumération chronologique des effets des principales ordonnances et autres circulaires :

- 22.10.40 : interdiction de procéder à l'abattage rituel des animaux
- 28.10.40 : définition de qui est « Juif »  
Les Juifs qui ont fui la Belgique pendant l'invasion allemande n'ont plus le droit d'y revenir
  - obligation de s'inscrire au registre communal des Juifs + apposition du tampon « *inscrit au registre des Juifs* » sur la carte d'identité
  - déclaration des entreprises juives
  - les Juifs n'ont plus le droit de disposer de leurs biens
  - affiches « *Judisches Unternehmen* » (*entreprise juive*) sur les vitrines des hôtels, restaurants et cafés tenus par des Juifs
  - interdiction professionnelle des fonctionnaires, enseignants d'école supérieure et d'université, avocats, juges et journalistes
- 12.11.40 : restriction de séjour dans les provinces côtières de Flandre et dans l'arrondissement d'Anvers  
expulsion d'Anvers de 3.273 Juifs étrangers de diverses nationalités vers le Limbourg
  - 31.05.41 : affiche « *Judische Unternehmen* » sur le fronton des entreprises dirigées par des Juifs
    - déclaration des immeubles et des titres
    - comptes en banque bloqués
    - élimination des Juifs administrateurs de société
    - confiscation des appareils radio
  - 29.07.41 : apposition du tampon « *Jood-Juif* » sur la carte d'identité
  - 29.08.41 : obligation de résider à Bruxelles, Anvers, Liège et Charleroi et obligation de respecter le couvre-feu de 20h à 7h
  - 25.11.41 : sur ordre de l'occupant création de l'Association des Juifs en Belgique, tous les Juifs doivent y adhérer
  - 01.12.41 : les enfants sont exclus des écoles
  - 17.01.42 : interdiction de quitter le territoire sans autorisation écrite
  - 06.03.42 : instauration du service de travail obligatoire :
  - 11.03.42 : conditions de travail spéciales pour les Juifs
  - 22.04.42 : confiscation de l'avoir des Juifs
  - 27.05.42 : obligation de porter une étoile jaune dès 6 ans et obligation de se trouver à l'adresse inscrite au registre communal des Juifs pendant le couvre-feu
- 01.08.42 : interdiction de toute profession médicale
- 01.08.42 : liquidation des biens confisqués
- 21.09.42 : toute transaction concernant des valeurs ou biens mobiliers appartenant à des Juifs doit obtenir l'autorisation de l'occupant

## Les camps de concentration et centres de mise à mort pendant la deuxième guerre mondiale

- Les **camps de concentration** sont des camps d'emprisonnement et de travail forcé pour les adversaires politiques du nazisme (communistes, syndicalistes, résistants) et pour les "asociaux" (criminels de droit commun, témoins de Jéhovah, homosexuels...). Les traitements infligés aux détenus sont très durs et les conduisent souvent rapidement à la mort. Le premier camp de concentration créé par les nazis dès leur prise de pouvoir en 1933 est Dachau, en Allemagne. Ensuite, il y a eu Buckenwald et Ravensbrück. En Autriche, dès 1938, ils ouvrent le camp de Mathausen, puis en 1940 le camp de Struthof. Pour des questions pratiques, ils sont le plus souvent situés près d'endroits où vivent beaucoup de Juifs.
- Les **camps d'extermination** ou centres de mise à mort sont destinés à détruire méthodiquement, industriellement les vies humaines, en particulier par des chambres à gaz de grande capacité. Ces camps n'emploient que peu de main d'oeuvre, juste ce qu'il faut pour récupérer les affaires des déportés exterminés et détruire les corps dans les fours crématoires. On estime que 2,7 millions de personnes ont péri dans ces centres de mise à mort.



Carte extraite du *Livre de la déportation* de Marcel Duby, Robert Laffont, 1995

## Auschwitz-Birkenau

Auschwitz (Oswiecim en polonais), situé en Pologne, est le nom du camp principal, mais il est en fait constitué par 3 entités : le camp principal (camp de concentration), le centre de mise à mort (Birkenau) et le camp de concentration centré sur le travail forcé (Auschwitz-Monowitz).

Birkenau (Brzezinka en polonais) ou aussi appelé Auschwitz II, situé à trois kilomètres d'Auschwitz, est un centre de mise à mort. Ouvert le 8 octobre 1941, il est conçu pour appliquer « la solution finale » de la question juive : exterminer une majorité de Juifs d'Europe de façon systématique et programmée. Au contraire des camps de concentration, il n'a pas besoin de grandes installations puisqu'on gazait les personnes dès leur arrivée. Les autres centres de mise à mort du pouvoir nazi étaient Chelmo ; Belzec ; Sobibor, Majdanek et Treblinka.

On appelle **Auschwitz-Birkenau** l'ensemble des deux camps, entre lesquels il n'y avait pas vraiment de séparation étanche. Avec Majdanek, Auschwitz-Birkenau est le seul camp de concentration lié à un centre de mise à mort.

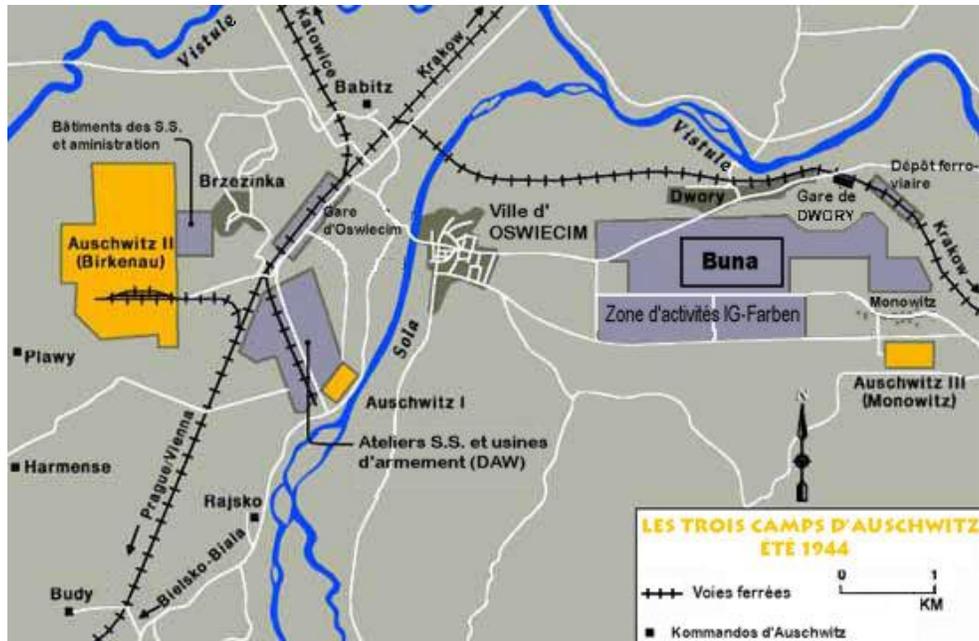
A Auschwitz seulement, les déportés qui ne sont pas éliminés dès leur arrivée (juifs ou non juifs) sont tatoués d'un numéro matricule sur l'avant-bras gauche. Ainsi, immédiatement, le détenu est réduit à un numéro. Cela aidera aussi les SS dans le décompte administratif des victimes.

Auschwitz est le plus connu des camps nazis. Il est également le symbole du génocide des Juifs d'Europe. Parce que c'était le plus grand centre concentrationnaire nazi, parce que c'est là que furent gazées le plus grand nombre de victimes (**1.000.000 de personnes**), parce que c'est le camp qui fut en fonction le plus longtemps (de début 42 à juillet 44) et aussi parce des survivants sont revenus de ce camp et ont pu témoigner.

Au contraire de camps de mise à mort tels que Belzec ou Sobibor, beaucoup moins connus parce qu'il n'y a eu pratiquement aucun survivant pour raconter ce qui s'y était passé.

La prise de conscience universelle de ce qu'avait été Auschwitz a eu lieu lors du procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem en 1961.

Auschwitz est désormais un monument historique et un lieu de mémoire inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.



Carte extraite de *Mémoire juive et éducation: les trois Auschwitz*

## L'extermination des juifs, un des génocides du 20<sup>ème</sup> siècle

Le terme « génocide » a été créé en 1944 par le juriste **Raphaël Lemkin** pour désigner l'extermination systématique des juifs par les nazis. Le mot combine le terme grec *genos* (qui signifie origine ou espèce) et le suffixe latin *cide* (provenant de caedere, tuer).

D'abord employé à propos des nazis et de leur « Solution finale à la question juive », il désigne à présent l'**anéantissement délibéré et méthodique d'un groupe d'hommes**, en raison de sa **race**, de son **appartenance ethnique**, de sa **nationalité** ou de sa **religion**, dans le but de le faire disparaître totalement et ce au nom d'un principe raciste ou d'une conception idéologique. Contrairement aux guerres idéologiques où les victimes sont vues comme des vecteurs supposés de leurs idées, le génocide a pour fondement la discrimination d'une population considérée comme indésirable.

En 1948, le terme génocide acquiert une définition juridique au travers de la *Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide*, adoptée par l'assemblée générale des Nations unies.

Au regard de cette Convention, sont reconnus comme tels :

- le **génocide arménien** commis par l'Empire ottoman en 1915-1916, ( entre 1.200.000 et 1.500.000 victimes)
- le **génocide des Juifs et des Tsiganes** commis par les nazis entre 1941 et 1945, ( entre 5 à 6 millions de victimes)
- le **génocide des Tutsis au Rwanda**, commis par les milices hutues extrémistes d'avril à juin 1994, ( +/- 1.000.000 de victimes)

Néanmoins, sous l'angle du débat historique, plusieurs massacres ou/et déportations survenus au cours de l'histoire sont actuellement appelés par certains *génocides* alors que ce caractère ne leur est pas reconnu juridiquement. Il s'agit, par exemple, de la colonisation des Amériques par les puissances européennes ; la traite des Noirs ; le génocide des Hereros par les Allemands en 1904 ; les massacres des Kurdes par le dictateur Saddam Hussein ; les massacres du Darfour ; etc.

### Les différentes étapes qui mènent au génocide

(Extrait du dossier pédagogique « *Comprendre les génocides du 20ème siècle* », réalisé par le CCLJ dans le cadre des projets inter-écoles d'éducation à la citoyenneté)

L'étude de certains génocides nous permet d'identifier plusieurs similitudes dans les étapes qui mènent à la destruction d'un peuple.

#### **1. La définition**

- Définition et identification précise d'une minorité ;
- Capacité d'établir la différence entre cette minorité et la majorité ( Eux et Nous) ;

#### **2. L'accusation**

- Création du concept du bouc-émissaire: si ça va mal, c'est la faute des Autres ;
- La peur de voir les Autres prendre le pouvoir s'installe ;
- Des idées racistes sont largement répandues et tolérées dans la population ;

#### **3. La confrontation**

- Le racisme devient étatique ;
- La justification d'un génocide préventif se répand : il faut tuer avant d'être tuer ;
- L'état planifie et organise ce futur génocide ;
- On déshumanise les futures victimes ;

#### **4. La destruction**

- La décision de passer à l'acte est officiellement prise ( en secret) ;
- Les frontières sont fermées, afin que les victimes ne puissent pas fuir, l'idée n'étant pas de les pousser à l'exode, mais bien de les éliminer ;
- Le temps presse : les meurtres doivent se faire vite, rapidité d'exécution stupéfiante ;
- Cibles privilégiées : les femmes, les enfants, les vieillards ;
- Cacher le crime à tout prix : nier les faits fait partie du génocide ;

## Manifeste : Les dix commandements du bon Hutu

# Appel au meurtre

**MANIFESTE** | « *Les Dix Commandements du bon Hutu* » ont été publiés par le journal rwandais *Kangura* en 1990.

- 1** Tout Hutu doit savoir que la femme tutsie travaille à la solde de son ethnie tutsie.
- 2** Tout Hutu doit savoir que nos femmes hutues sont plus dignes et plus consciencieuses dans leur rôle de femme, d'épouse et de mère de famille.
- 3** Femmes hutues, soyez vigilantes et ramenez vos maris, vos frères et vos fils à la maison.
- 4** Tout Hutu doit savoir que tout Tutsi est malhonnête dans les affaires. Il ne vise que la suprématie de son ethnie.
- 5** Les postes stratégiques, [...] politiques, administratifs, économiques, militaires et de sécurité, doivent être confiés aux Hutus.
- 6** Le secteur de l'éducation [...] doit être majoritairement hutu.
- 7** Les forces armées rwandaises doivent être exclusivement hutues. [...] Aucun militaire ne doit épouser une femme tutsie.



Extrait de la BD *Déogratias*. STASSEN / DUPUIS

- 8** Les Hutus doivent cesser d'avoir pitié des Tutsis.
- 9** Les Hutus, où qu'ils soient, doivent être unis, solidaires, et préoccupés du sort de leurs frères hutus.
- 10** La révolution sociale de 1959, le référendum de 1961, et l'idéologie hutue doivent être enseignés à tout Hutu, et à tous les niveaux. Tout Hutu doit diffuser largement la présente idéologie. Est traître tout Hutu qui persécutera son frère pour avoir lui, diffusé et enseigné cette idéologie.

copyright : Deogratias, Jean-Philippe Stassen, Ed. Dupuis

### III. Klara : un devoir de mémoire

« *Quand les derniers témoins directs de la Shoah auront disparu, il ne restera que l'art* ».

**Aharon Appelfeld, écrivain**

« (...) tout dépend de ceux qui transmettront leur testament aux générations à venir, de ceux qui écriront l'histoire à cette époque. L'Histoire est écrite, en général, par les vainqueurs. Tout ce que nous savons des peuples assassinés est ce que leurs assassins ont bien voulu en dire. Si nos assassins remportent la victoire, si ce sont eux qui écrivent l'histoire de cette guerre, notre anéantissement sera présenté comme une des plus belles pages de l'histoire mondiale, et les générations futures rendront hommage au courage de ces croisés. Chacune de leurs paroles sera parole d'Évangile. Ils peuvent ainsi décider de nous gommer complètement de la mémoire du monde, comme si nous n'avions jamais existé, comme s'il n'y avait jamais eu de judaïsme polonais de ghetto à Varsovie, de

**Majdanek ».** **Ignacy Schiper, historien assassiné à Majdanek**

« *Si ce crime nazi n'est pas élargi à l'échelle collective, l'homme concentrationnaire de Belsen qui est mort seul avec une âme collective et une conscience de classe, celle-là même avec laquelle il a fait sauter le boulon du rail, une certaine nuit, à un certain endroit d'Europe, sans chef, sans uniforme, sans témoin, a été trahi. Si l'on fait un sort allemand à l'horreur nazie, et non pas un sort collectif, on réduira l'homme de Belsen aux dimensions du ressortissant régional. La seule réponse à faire à ce crime est d'en faire un crime de tous. De la partager. De même que l'idée d'égalité, de fraternité. Pour le supporter, pour en tolérer l'idée, partager le crime* ».

**Marguerite Duras, *La Douleur*, Ed. Folio 1985**

## L'art, une arme contre l'oubli

Jorge Semprun écrit dans le Nouvel Observateur, après la parution du roman *Le Non de Klara* :

*« Je n'avais pas entendu la voix de Klara depuis longtemps. Une voix semblable, je veux dire. Une vraie voix de revenante: hachée, fragile, impérative, violente, pleine de tendresse, à l'orée toujours du silence, inépuisable. Une voix de survivante d'Oswiecim (Auschwitz, en allemand: la voix de Klara, aujourd'hui, comme celle à laquelle je pense, ancienne, masculine, préfère le nom originaire), voix évanescence comme la fumée des fours sur la plaine de Pologne; coupante, aiguë comme une lame affûtée, un diamant de larmes à jamais asséchées. Klara, donc, est revenue. Elle a une allure étrangement garçonnière, là, dans le hall de l'hôtel Lutetia, «drôle de petit homme, au large dans une veste très boutonnée... Le garçon a les cheveux blonds, très courts, les joues creuses et imberbes et d'immenses yeux, souvent ils ont de grands yeux».*

Elle a raison, Soazig Aaron, auteur de ce récit, don du ciel, merveille de l'écriture, approximation insolente et fertile à l'insoutenable lourdeur de la mémoire: ils ont souvent eu de grands yeux, les revenants.

Klara marche sans cesse, captant de son regard inusable les scènes minimales de la vie retrouvée. «Une vision, une corde tendue entre deux arbres et du linge qui se balance, il se balance pour la seule utilité d'être propre, de sentir bon et de sécher La paix pour moi a été cela, à ce moment-là une prairie et du linge qui sèche tranquillement» Mais Klara parle, parfois. Il lui arrive de parler.

Je n'avais pas entendu une voix semblable depuis longtemps. Depuis un dimanche de février ou mars 1945, à Buchenwald, un jour de bourrasques de neige. Un communiste allemand avait convoqué un petit groupe de militants dans la baraque des contagieux de l'infirmerie évitée par les SS comme celle des latrines du Petit Camp pour que nous entendions le témoignage d'un survivant du Sonderkommando d'Auschwitz. Ce dernier, juif polonais, disait Oswiecim, lui aussi.

Le Sonderkommando, on s'en souvient sans doute, était le détachement des déportés qui avaient en charge les chambres à gaz: leur entretien, leur nettoyage, le transport des cadavres jusqu'aux crématoires. Pendant quelques heures, jusqu'à la nuit tombée, nous avons écouté le témoignage du survivant juif du Sonderkommando. Nous l'avons écouté dans un silence glacial et gluant, l'âme chavirée, révoltée.

J'ai retrouvé le ton de cette voix, sa froide détermination, sa violence radicale, sa lucidité impitoyable, désespérée, en lisant « le Non de Klara ». Le récit de Soazig Aaron, pourtant, n'est pas un témoignage, c'est une fiction. C'est là que se situe le miracle. C'est là que s'enracine et que prolifère le bonheur abominable et lumineux de cette lecture. C'est ce qui en fait le prix incalculable.

**J'attendais depuis quelque temps un récit comme «le Non de Klara». Je ne m'attendais pas à cette qualité, elle est inespérée. Mais j'attendais une fiction, une prise de pouvoir romanesque sur la mémoire des camps.**

**Car nous sommes à l'orée de la disparition des témoins, de l'évanouissement de la mémoire directe, charnelle, oserai-je dire, de l'expérience du Mal radical dans les camps nazis. Après, il y aura les travaux des historiens, des sociologues. Nécessaires, mais insuffisants. Si la fiction ne s'emparait pas de cette mémoire, celle-ci s'évanouirait.**

**Cesserait, du moins, de se renouveler, de se ressourcer, de redevenir actuelle. Rien ne permettrait plus aux lecteurs des nouvelles générations d'imaginer cette réalité. Seule la fiction c'est le paradoxe, le mystère de la littérature pourra bientôt non seulement faire vivre, mais aussi enrichir cette mémoire.**

Aux premiers temps de la littérature concentrationnaire, David Rousset avait eu l'incroyable audace de donner une allure de roman à son livre, «les Jours de notre mort». Cela lui avait permis de tirer profit de la liberté, de la complexité de la forme narrative. Mais l'essentiel de son propos visait à présenter une description documentaire, synthétique, de l'univers des camps. La forme romanesque n'en était qu'un moyen. Rien de tel dans «le Non de Klara» où le récit ne vise pas à la reconstruction d'une vérité documentaire mais à la création d'une réalité spirituelle. De ce point de vue, et parce que nous sommes dans la fiction, Soazig Aaron ose faire dire et penser à Klara des vérités intimes que nous autres, êtres de chair et de sang, n'avons pas osé dire, ni même penser: que nous nous sommes retenus de faire, en tout cas, évitant de passer à l'acte. Refus du monde, délire de fuite, incompatibilité morale avec la société établie, inépuisable colère, certitude d'être mort (de vivre en rêve, du moins, depuis le «retour à la vie»): toutes ces pulsions brutales, solitaires, non solidaires, auxquelles il faut sans cesse opposer des arguments, parfois même des arguties de la raison critique, pour survivre, pour rester dans le mouvement flou et mou de la vie, même dépourvue de véritable sens, Klara nous purge de tout cela, nous en libère, en allant jusqu'au bout de sa négativité lumineuse.

Merci, Klara! J. S

*Le Nouvel Observateur, n°1951, 28 mars 2002*

## **Les nouvelles générations : des passeurs de mémoire ?**

Pourquoi se rendre à Auschwitz ? Pourquoi s'imposer et imposer un voyage au coeur des vestiges de la plus grande usine de mort de l'Histoire ? [...] L'avenir proche, c'est la disparition physique des derniers rescapés de la déportation, l'effacement des ultimes témoins. Cette situation de transition est un virage à haut risque, puisque son enjeu est tout simplement le sort qui sera réservé au traitement du souvenir de cette catastrophe historique qui a modifié notre perception du monde et de nous-mêmes. Alors comment faire pour que cela reste vrai, pour que jamais les mythes et les falsifications ne diluent cette souffrance infinie ?

[...] Il faut faire des nouvelles générations des passeurs de Mémoire, des témoins de témoins, pour que se perpétue une once du souvenir.

Mais passeurs de quelle mémoire ? Celle d'un événement dont la singularité historique est incontestable. Premièrement parce que tout événement est singulier, et le piège des analogies est à éviter. Deuxièmement, parce que la singularité d'Auschwitz a fissuré la raison comme aucun autre événement. La raison fut littéralement abolie à Auschwitz, et l'instrument de compréhension du monde qu'elle constitue pour nous demeure impuissant pour capturer cet événement, et, en définitive, le rendre pleinement intelligible. Dire Auschwitz fut impossible pour les survivants, l'expliquer l'est tout autant pour les historiens. Parce que Auschwitz est le mariage plus que parfait de l'irrationnel de la doctrine nazie érigée en système performant, et de la technologie propre au XXe siècle, où des concepts de gestion, de planification et d'industrialisation ont été appliqués dans un projet froidement mis en oeuvre d'élimination physique totale de collectivités humaines tout entières, et dont le non-aboutissement complet n'a pour origine que la défaite militaire de l'Allemagne nazie.

Mais pourquoi enseigner et transmettre l'histoire si chaque événement est singulier, ceux d'hier comme ceux de demain, et si Auschwitz, d'une certaine manière, est encore plus singulier que les autres ? Parce que la prise de conscience de la singularité des événements reste pertinente dans la formation des individus, dans la constitution de leur identité. Le mot est lâché. Et c'est très précisément ici le noeud du problème qui nous occupe, qui doit nous faire envisager les sens à donner au terme de reconnaissance. On a coutume, à juste titre, de distinguer la mémoire individuelle et la mémoire collective. Cette dernière repose sur la nécessité de tout groupe humain de se constituer des références au passé pour forger son identité, exprimée à travers ce que l'on appelle des lieux de mémoire - et Auschwitz en est un fameux - qui sont des lieux de reconnaissance, c'est-à-dire où l'individu se reconnaît, donc se retrouve.

Ces retrouvailles sont fondamentales dans la prise de conscience de soi, et donc dans la capacité à répondre à de nouvelles expériences historiques singulières. Il s'agit donc moins, à travers Auschwitz, de reconnaître des événements analogues ou d'anticiper des catastrophes historiques, que de se connaître et donc d'affronter de nouveaux événements et d'être prêt à faire face à l'avenir inconnu.

Parce que, dans nos démocraties, nous sommes tous des fils d'Auschwitz, et nous ne serions pas les mêmes femmes ni les mêmes hommes, pour peu que nous existions, si le projet Auschwitz avait connu son aboutissement.

Et c'est à son interruption que nous devons ce que nous sommes. Ce simple constat est déjà une justification suffisante pour se rendre à Auschwitz, et, cette fois-ci, en revenir.

Philippe Raxhon, Président du Conseil de la Transmission de la mémoire, Aide-Mémoire n° 27, janvier-mars 2004, Les Territoires de la Mémoire in Dossier pédagogique « Construire l'Avenir », Les Territoires de la Mémoire asbl, Liège, 2007.

## **Auschwitz appartient à l'histoire de l'Europe**

« Auschwitz appartient à l'histoire de l'Europe (...) c'est probablement l'événement le plus européen de toute l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle. (...) Pourtant c'est une histoire qui s'éloigne dans le temps, qui devient de l'histoire. Or, comme dans une lignée, il est important que les hommes connaissent le monde dont ils sont issus.

Pourquoi étudier plus particulièrement cette histoire ? Certains pensent que faire savoir ce qui s'est passé à Auschwitz permettrait que cela ne se reproduise pas, (...) qu'il suffirait de montrer les souffrances occasionnées (...) pour vacciner contre l'idée de commettre de telles horreurs. Pour ma part, je suis sceptique devant de telles proclamations. Je ne crois pas qu'un récit historique fondé sur la seule émotion puisse avoir des effets durables. Je continue à croire à la raison, à la valeur de l'intelligence, même si Auschwitz reste largement inexplicable.

Or, l'étude du génocide des Juifs, par sa dimension inouïe, inspire une réflexion inépuisable qui touche à tous les aspects de la vie et de l'histoire des hommes. C'est pourquoi il est évoqué constamment (...). L'étude du génocide permet aussi de réfléchir sur le fonctionnement de l'Etat moderne (...). Il a fallu que des fonctionnaires travaillent à la confection de multiples fichiers, que d'autres fonctionnaires organisent les camps et les fassent garder, que des hommes conduisent des trains jusqu'aux centres de mise à mort, prévoient des horaires (...). Aucun de ces hommes n'a une vision claire de la façon dont son travail s'insère dans la chaîne qui permet au bout du compte de tuer des gens par millions (...). Mais beaucoup n'ont pas su, pas pu ou pas voulu résister à un processus qu'ils n'avaient pas forcément souhaité (...). Une simple signature d'un fonctionnaire qui obéit à son supérieur hiérarchique est susceptible, en certaines circonstances, d'envoyer des gens à la mort. Et puis, toute cette indifférence que l'on rencontre si souvent : l'indifférence des voisins comme celles des grandes puissances.

Ce sont toutes ces questions qui me hantent en permanence, que j'espère éclaircir en faisant de l'histoire et en l'enseignant, et qui méritent je crois que chacun y réfléchisse ».

**Annette Wieviorka, *Auschwitz expliqué à ma fille*, Ed Seuil, 1999**

## IV. Klara : après les camps, le retour

Pour aborder l'Histoire, et plus particulièrement l'Histoire contemporaine, on peut faire appel à plusieurs partenaires : les témoins, les historiens, les philosophes, les artistes, ... chacun ayant des spécificités, des enjeux et des mises en œuvre qui lui sont propres, leur complémentarité offre une diversité de réponses à nos interrogations.

Dans ce chapitre, nous avons choisi principalement de donner la parole à d'anciens déportés sur leur retour à la vie normale. Ces témoignages ont été parfois récoltés dans le cadre d'interviews, d'autres dans des livres autobiographiques.

### Après les camps, la libération des camps ....

« *Je n'avais plus envie de rien, plus envie de vivre* ». Isabelle Choko, déportée à Auschwitz en août 1944 à l'âge de 15 ans.

« *Comment être libre après ce que nous avons vécu ? (...). Cette liberté était difficile à supporter* ». Dora Goland-Blaufoux, déportée à Auschwitz en avril 1944 à l'âge de 17 ans.

« *J'ai pleuré devant deux soldats américains, depuis j'ai du mal à pleurer* ». Charles Baron, déporté en septembre 1942 à l'âge de 16 ans.

« *J'ai demandé : Est-ce que Paris a été bombardé ? On m'a dit que non. J'ai pensé : Ouf je suis sauvée, je vais revoir Paris, cette ville qui avait accueilli mon père quelques années auparavant* ». Isabelle Choko, déportée à Auschwitz en août 1944 à l'âge de 15 ans.

**Extrait du documentaire *Après les camps, la vie...* de Virginie Linhart, producteur Cinétévé, diffusé sur France 2 en avril 2010**

### Après les camps, l'arrivée en France....

« *On était méconnaissables mais la plupart du temps, personne n'était là pour nous reconnaître (...). A la sortie de la gare nous attendaient les mêmes bus qui nous avaient amenés à Drancy* ». Charles Palant, déporté à Auschwitz en octobre 1943 à l'âge de 21 ans.

« *Au Lutetia, on était décalés. On dormait par terre. Sans arrêt on mangeait, même si on n'avait plus faim, on sentait le besoin de manger comme une vengeance de tout ce dont on avait souffert* ». Gabriel Benichou, déporté à Auschwitz en juillet 1943 à l'âge de 17 ans.

« *On m'a donné 1500 francs et j'ai été acheter une robe* ». Violette Jacquet, déportée à Auschwitz en août 1943 à l'âge de 18 ans.

« *Dans la rue, les gens se jettent sur nous avec des photos, moi je répondais : Ils sont tous morts !* ». Marceline Loridan-Ivens, déportée à Auschwitz en janvier 1944 à l'âge de 16 ans.

« *Je n'osais pas regarder les photos, je ne répondais rien* ». Sarah Motard, déportée à Auschwitz en mai 1944 à l'âge de 17 ans.

« *Je n'osais pas leur parler des chambres à gaz* ». Yvette Lévy, déportée à Auschwitz en juillet 1944 à l'âge de 18 ans.

« *Je n'ai pas pu dire à cette mère juive que j'avais vu son fils mourir pendant la marche de la mort. Elle a commencé à m'insulter, à me dire : Qu'est-ce que tu as dû faire pour revenir toi ? Mon fils était un bon garçon. J'ai pleuré et je me suis tu pendant 15 ans* ». Andy Fuchs, déporté à Auschwitz en septembre 1942 à l'âge de 16 ans.

**Extrait du documentaire *Après les camps, la vie...* de Virginie Linhart, producteur CinéTévé, diffusé sur France 2 en avril 2010**

### **Après les camps, l'accueil officiel....**

« *A mon arrivée, je me suis retrouvé devant une personne qui me demandait si j'étais sûr d'être un déporté parce que je portais un costume d'un soldat anglais. Pendant 3 jours il m'a questionné !* ». Isidore Rosenbaum, déporté à Auschwitz en septembre 1942 à l'âge de 19 ans.

« *Dans un cinéma, où nous étions parqués, les gars du deuxième bureau (c'est le contre-espionnage), nous posaient des questions. Avec suspicion, sans tenir compte de notre état (nous étions maigres, sans cheveux). De toute évidence, on ne revenait pas d'un camp de vacances !* ». Sam Braun, déporté à Auschwitz en novembre 1943 à l'âge de 16 ans.

« *A cette époque, c'était plus facile de parler de la résistance que de la déportation* ». Simone Veil, déportée à Auschwitz en avril 1944 à l'âge de 17 ans.

« *Il fallait exalter la résistance* ». Nadine Heftler, déportée à Auschwitz en mai 1944 à l'âge de 16 ans.

« *Officiellement, on n'avait pas la parole* ». Sarah Motard, déportée à Auschwitz en mai 1944 à l'âge de 17 ans.

**Extrait du documentaire *Après les camps, la vie...* de Virginie Linhart, producteur CinéTévé, diffusé sur France 2 en avril 2010**

« *De Gaulle ne parle pas des camps de concentration, c'est éclatant à quel point il n'en parle pas, à quel point il répugne manifestement à intégrer la douleur du peuple dans la victoire, cela de peur d'affaiblir son rôle à lui, d'en diminuer la portée* ».

**Marguerite Duras, *La Douleur*, Ed. Folio 1985**

### **Après les camps, les retrouvailles....**

« *J'ai pu avoir ma mère au téléphone, je lui ai demandé si papa était rentré. Silence, je comprends. Alors je n'ai plus envie de rentrer (...). Plus tard, mon oncle vient me chercher, il a été aussi déporté. Il me dit : Ne dis rien, il ne comprennent rien* ». Marceline Loridan-Ivens, déportée à Auschwitz en janvier 1944 à l'âge de 16 ans.

« *Est-ce que j'ai pleuré ? Je ne crois pas. Quand on revient de là, on ne pleure pas comme ça. Ma mère m'a dit que demain, elle aura des nouvelles de mon père et de mon frère. Au lieu de la préparer doucement, je lui jette à la figure : on ne peut pas te donner de leurs nouvelles, ils ont été gazés et brûlés ! Je m'en suis toujours voulue* ». Ginette Kolinka, déportée à Auschwitz en mars 1944 à l'âge de 19 ans.

« On était infirme, car il nous manquait certains de la famille. Personne n'osait en parler ». Dora Goland-Blaufoux, déportée à Auschwitz en avril 1944 à l'âge de 17 ans.  
« Au début, je vais aller chercher le frère de ma belle-sœur au Lutecia, pour que dure encore l'espoir pour elle. Mais moi je l'avais vu mourir là-bas. Nous étions les otages d'un espoir qui habitait ceux qui étaient restés ». Charles Palant, déporté à Auschwitz en octobre 1943 à l'âge de 21 ans. **Extrait du documentaire Après les camps, la vie...de Virginie Linhart, producteur Cinétévé, diffusé sur France 2 en avril 2010**

### **Après les camps, la culpabilité d'être vivant**

(...)Les sentiments de culpabilité des survivants ne les conduisent pas à imaginer qu'ils n'auraient pas droit à la vie. Pour ma part, en tout cas, je n'ai jamais pensé que j'aurais dû mourir, sous prétexte que d'autres avaient été tués. Je n'avais rien fait, pourquoi aurais-je dû payer ? (...) **Ruth Klüger, Refus de témoigner, Ed. Viviane Hamy**

(...)Il me semble que je ne suis pas vivante. Tant sont mortes, il est impossible que je ne le sois pas moi aussi. Toutes sont mortes. Mounette, Viva, Sylviane, Rosie, toutes les autres, toutes les autres. Celles qui étaient plus fortes et plus résolues que moi seraient mortes et moi je serais vivante ? Non. Ce n'est pas possible. Mariette avec ses yeux d'eau calme, ses yeux qui ne voyaient pas parce qu'ils voyaient la mort au creux de leur eau calme. Yvette... Non, c'est impossible. Je ne suis pas vivante. Je me regarde, extérieure à ce moi-là qui imite la vie. Je ne suis pas vivante. Je le sais d'une connaissance intime et solitaire.

Toi, tu comprends ce que je veux dire, ce que je sens. Les gens, non. Comment comprendraient-ils ?... Ils n'ont pas compté leurs morts chaque jour à l'aurore, ils n'ont pas compté leurs morts chaque jour au crépuscule... Combien de jours jusqu'à ce qu'on me compte, moi ? Qui restera pour me compter ? Tu vois bien que ce n'est pas possible. Avec cette volonté qui nous tenait comme un délire de supporter, d'endurer, de persister, de sortir pour être la voix qui reviendrait et qui dirait, la voix qui ferait le compte final. Avec un vide glacé : pourquoi revenir si je suis la seule qui revienne ? Et me voilà, moi, mais morte aussi. Ma voix se perd. Qui l'entend ? Qui sait l'entendre ? Elles aussi voulaient rentrer pour dire. Et moi, je serais vivante ? Alors que je ne peux rien dire. Vivante, alors que ma voix s'étouffe ? Que nous soyons là pour le dire est un démenti à ce que nous disons. **Chalotte Delbo, Auschwitz et après III, Mesure de nos jours, Les Editions de Minuit**

Raconter l'après, c'est abandonner le *nous* du tragique destin collectif pour adopter le *je* dans toute son individualité. C'est accepter de se singulariser, de se détacher de ceux qui ne sont pas rentrés. Parler du retour, c'est parler de soi. Au fil des années, les survivants ont appris à témoigner, cela ne signifie pas qu'ils savent parler d'eux.

**Virginie Linhart, La vie après, édition Seuil**

## Après les camps, la difficulté de témoigner, comment raconter ?

Le mutisme des déportés juifs sur leur terrible expérience a fait l'objet de diverses interprétations au cours des soixante années écoulées. Pendant longtemps l'idée a prévalu que ce silence leur avait été imposé de l'extérieur ; c'est du moins la douloureuse perception qu'en ont eue les rescapés. Aujourd'hui les historiens semblent s'accorder sur le fait que les survivants ont, dans leur grande majorité, préféré le silence sur ce qu'ils avaient vécu, le percevant comme la seule solution possible d'une vie après. Les rescapés seraient parvenus à continuer de vivre, justement parce qu'ils auraient mis de côté la Shoah, une « expérience extrême » qui ne pouvait pas être partagée. Le silence, leur silence, s'est imposé comme un principe de survie et de reconstruction, à tel point que la notion de « silence structurant » a été avancé. De fait, la nécessité que ressentaient les juifs de se taire a rencontré la volonté de la France de faire table rase du passé ; un pacte social s'est établi alors autour de l'idée que le silence vaut mieux que la parole. Ce silence, pour la majorité des déportés juifs que j'ai rencontrés, a duré une quarantaine d'années. (...) Chacun ses déclics, mais on retrouve chez beaucoup une chronologie similaire : si l'on accepte les récits immédiats d'après-guerre, la sortie du silence se déroule le plus souvent entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 1990. Libérés de leurs obligations professionnelles, les acteurs de la mémoire comme les appelle Serge Barcellini, ont désormais le temps et l'énergie de se consacrer à l'intégration progressive de la mémoire de la déportation juive dans la mémoire nationale.

**Virginie Linhart, *La vie après*, édition Seuil**

Dans le camp, un nazi m'a dit : Je te laisse en vie mais ton calvaire ne s'arrêtera jamais car personne ne te croira quand tu raconteras.

**Interview de Elie Wiesel, *France Inter /Le Grand entretien de François Busnel - 13/12/2011***

« On est tous rentrés avec ces phrases dans la tête : Si vous vous en sortez, il faudra raconter. Alors on essaie de parler, mais très vite les gens n'écoutent plus ». Ida Grinspan, déportée à Auschwitz en février 1944 à l'âge de 14 ans.

« On me disait : Arrête, ce n'est plus supportable. Je me suis arrêtée ». Violette Jacquet, déportée à Auschwitz en août 1943 à l'âge de 18 ans.

« Comment raconter l'inracontable ? J'ai été choquée qu'on me demande de raconter et plus tard, j'ai été aussi choquée qu'on ne me demande plus rien ». Nadine Heftler, déportée à Auschwitz en mai 1944 à l'âge de 16 ans.

« Ils n'étaient pas indifférents, mais ils avaient peur des mots qu'on pouvait dire. On a beaucoup entendu : Il faut oublier. Mais je ne pouvais pas oublier, je ne voulais pas ».

Dora Goland-Blaufoux, déportée à Auschwitz en avril 1944 à l'âge de 17 ans.

« Nous on nous avait coupé un bras, à eux un petit doigt. Ils ne voyaient que ce petit doigt qui les faisait souffrir. Il n'y avait pas de place dans leur souffrance à eux ; notre souffrance ne les intéressait pas ». Violette Jacquet, déportée à Auschwitz en août 1943 à l'âge de 18 ans. **Extrait du documentaire *Après les camps, la vie...* de Virginie Linhart, producteur Cinétévé, diffusé sur France 2 en avril 2010**

### **Après les camps, reprendre une vie normale....**

« *Au retour j'ai mangé de la vache enragée et encore, pas tous les jours !* ». Ida Grinspan, déportée à Auschwitz en février 1944 à l'âge de 14 ans.

« *Je ne mange pas avec les autres, je n'avais plus les codes, pendant un an, je ne sais plus* ». Marceline Loridan-Ivens, déportée à Auschwitz en janvier 1944 à l'âge de 16 ans.

« *Je me suis réfugié dans les études, mais toutes les nuits, je retournais à Auschwitz* ». Gabriel Bénichou, déporté à Auschwitz en juillet 1943 à l'âge de 17 ans.

« *Après la guerre, j'ai connu l'alcoolisme, comme un rite de passage. Il fallait que je meure à une vie, pour en commencer une autre, pour vivre une vie banale* ». Sam Braun, déporté à Auschwitz en novembre 1943 à l'âge de 16 ans.

« *A l'époque, le mot dépression n'existait pas* ». Ginette Kolinka, déportée à Auschwitz en mars 1944 à l'âge de 19 ans.

« *Je survivais, je vivotais. Je suis mort en 45, d'une certaine façon, c'est vrai* ». Ernest Vinurel

« *J'ai pensé au suicide, puis j'ai écarté cette idée. J'ai fait 2 colonnes de ma vie : celle avec le passé et celle de mon avenir. Je n'allais pas oublier, mais je ne voulais pas que la première colonne morde sur la deuxième* ». Violette Jacquet, déportée à Auschwitz en août 1943 à l'âge de 18 ans.

« *En 45, j'ai décidé de vivre, j'ai décidé de militer* ». Jean-Louis Steinberg, déporté à Auschwitz en juin 1944 à l'âge de 22 ans.

« *Je suis alors de ceux qui s'engagent pour construire un monde meilleur* ». Charles Palant, déporté à Auschwitz en octobre 1943 à l'âge de 21 ans.

« *On faisait tous l'impasse sur la guerre, on avait une soif de vivre, on voulait vivre* ». Michel Laubier, déporté à Auschwitz en juin 1944 à l'âge de 22 ans.

« *Les études ne m'intéressaient pas, il n'y avait que la vie, il fallait vivre. Aller danser, fumer, avoir des amoureux, j'appelais ça vivre !* ». Sarah Montard, déportée à Auschwitz en mai 1944 à l'âge de 17 ans.

**Extrait du documentaire *Après les camps, la vie...de Virginie Linhart*, producteur Cinétévé, diffusé sur France 2 en avril 2010**

« *J'ai connu des amis des camps qui se sont suicidés à leur retour. J'ai pensé que ce n'était pas la peine d'avoir vécu tout ça pour lâcher ensuite. J'ai choisi de rompre avec tous mes amis rescapés pour parvenir à me reconstruire* ».

**Roman, extrait de *La vie après* de Virginie Linhart Ed Seuil**

### **Après les camps, une vie affective....**

« *Ce qui m'a aidée, c'est de m'être vite mariée, d'être vite mère. Cela m'a obligée à réagir, cela mettait de la gâité* ». Simone Veil, déportée à Auschwitz en avril 1944 à l'âge de 17 ans.

« *Affectivement, j'ai été très seule pendant 10 ans. C'est la rencontre d'un grand amour qui m'a guérie. Sans ça, je n'aurais pas pu* ». Nadine Heftler, déportée à Auschwitz en mai 1944 à l'âge de 16 ans.

« Avant de faire l'amour pour la première fois, j'ai beaucoup pleuré car j'ai pensé que mes parents ne sauraient jamais que j'étais arrivé là ». Jean-Louis Steinberg, déporté à Auschwitz en juin 1944 à l'âge de 22 ans.

« Ma femme m'a beaucoup aidé moralement ». Jacques Altmann, déporté à Auschwitz en février 1944 à l'âge de 21 ans.

« Ma femme me disait que je criais toutes les nuits, je ne lui disais pas pourquoi. J'ai arrêté quand elle a été enceinte. J'avais cru que je n'aurais jamais d'enfants ». Addy Fuchs, déporté à Auschwitz en septembre 1942 à l'âge de 16 ans.

« Ma femme est restée alitée pendant une partie de sa grossesse. Le soir, j'allais m'asseoir près d'elle et je lui racontais, assis par terre. Était-ce une bonne idée de raconter ça à ce moment-là ? ». Gabriel Bénichou, déporté à Auschwitz en juillet 1943 à l'âge de 17 ans.

« Il fallait que j'aie des enfants pour combler mon état d'orpheline ». Violette Jacquet, déportée à Auschwitz en août 1943 à l'âge de 18 ans.

« Pour moi c'était impensable, incapable. Ne pas déformer mon corps car un corps déformé peut amener à la chambre à gaz ». Marceline Loridan-Ivens, déportée à Auschwitz en janvier 1944 à l'âge de 16 ans.

« A la naissance de mon fils, j'ai eu une grosse dépression (...). Ma mère m'a terriblement manqué, cela a fait ressurgir les camps. J'ai dû être hospitalisée ». Ida Grinspan, déportée à Auschwitz en février 1944 à l'âge de 14 ans.

« Je me sentais une moins que rien par rapport aux autres et cela a duré longtemps ». Sarah Montard, déportée à Auschwitz en mai 1944 à l'âge de 17 ans.

**Extrait du documentaire *Après les camps, la vie...* de Virginie Linhart, producteur Cinétévé, diffusé sur France 2 en avril 2010**

### **Après les camps, les années passent...**

« On a eu un peu de considération 10 ans plus tard. 10 ans plus tard ! ». Sam Braun, déporté à Auschwitz en novembre 1943 à l'âge de 16 ans.

« On a mené un combat politique pour que face à l'égalité des préjudices, il y ait égalité de réparations ». Charles Palant, déporté à Auschwitz en octobre 1943 à l'âge de 21 ans.

« On devait passer des examens, c'était fait par des militaires. L'un d'eux m'a dit, alors que je lui disais que je souffrais des pieds (j'avais eu les pieds gelés au camp) : Ah oui, c'est parce que vous buvez trop de champagne avec l'argent de votre pension ! ». Marceline Loridan-Ivens, déportée à Auschwitz en janvier 1944 à l'âge de 16 ans.

« En 1967, la guerre des 6 jours. Les mentalités ont commencé à changer. On a commencé à s'intéresser aux déportés ». Nadine Heflter, déportée à Auschwitz en mai 1944 à l'âge de 16 ans.

**Extrait du documentaire *Après les camps, la vie...* de Virginie Linhart, producteur Cinétévé, diffusé sur France 2 en avril 2010**

En 1952, à l'occasion du Congrès fondateur du Comité international d'Auschwitz, je suis retourné dans le camp pour retrouver tous ceux qui comme moi avaient survécu. Je me suis alors juré de ne plus jamais y revenir. J'ai décidé de regarder devant moi et j'ai voué ma vie à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. **Extrait d'une conférence donnée par Charles Palant le 3 mai 2009 au mémorial de la Shoah/ La vie après de Virginie Linhart Ed Seuil**

Une rescapée du ghetto de Varsovie, dans le documentaire « *Quand les nazis filmaient le ghetto de Varsovie* » : *en visionnant des images où l'on voit des hommes charger sur une charrette des juifs morts trouvés dans la rue ; puis on les voit entreposer ces corps dans un hangar, avec d'autres corps nus. La femme se cache les yeux : « Aujourd'hui je ne suis plus capable de regarder ces images, je suis à nouveau humaine, je peux à nouveau pleurer et j'en suis heureuse ».*

*« Auschwitz je n'en suis jamais rentrée moralement mais je n'en suis jamais vraiment sortie » Simone Lagrange, déportée à 13 ans à Auschwitz*

# **Klara : l'animation**

## **Où ?**

Dans une salle de classe.

## **Avec qui ?**

Des élèves du cycle secondaire supérieur.

## **Quand ?**

Avant ou après avoir vu le spectacle.

## **Combien de temps ?**

Une animation d'une heure permettra une présentation générale de la pièce, de l'auteur, de l'équipe artistique, du contexte historique.

Une animation de deux heures permettra d'ajouter à cette première approche, une réflexion sur une ou plusieurs thématiques proposées ci-dessous et choisies par le professeur.

## **Objectifs de l'animation, si elle a lieu avant la représentation :**

Donner aux élèves des clés dramaturgiques afin de leur permettre d'aborder au mieux le spectacle.

Découvrir le métier de comédien au travers des différentes étapes de la création de ce spectacle.

## **Objectifs de l'animation, si elle a lieu après la représentation :**

Ecouter leur point de vue de spectateur et le mettre en écho avec nos choix artistiques.

Découvrir le métier de comédien au travers des différentes étapes de la création de ce spectacle.

**A partir de cette pièce,** amorcer avec eux un sujet de réflexion parmi ceux-ci :

Que faire de la parole de l'autre ?

Compassion, compréhension, avoir pitié, empathie, se mettre à la place de l'autre : plusieurs termes pour un même sentiment ?

Bouc émissaire, victime : est-ce une donnée inévitable dans les relations humaines ?

Y a-t-il un lien entre les petites exclusions et les grandes exclusions ?

Citoyen vigilant : est-ce le rôle de tout le monde ?

## **Technique pédagogique :**

L'animatrice partira de son vécu de comédienne, dans le cadre de cette pièce-là.

Travailler un texte, c'est se questionner, fouiller, débattre, échanger. Nourrie par tout cela, l'animatrice pourra alimenter les réflexions, les questionnements des élèves et proposer un rapprochement entre deux vécus différents : celui de l'artiste et celui du spectateur.

## **Déroulement de l'animation**

- Résumé de la pièce (si avant la représentation)
- Échange sur l'histoire, les personnages (si après la représentation)
- Le contexte historique
- Choix artistiques de la metteuse en scène
- Echanges sur un sujet de réflexion choisi par le professeur

## **Pistes pédagogiques à l'usage de l'enseignant :**

- La difficulté de raconter lorsqu'on a vécu un tel drame humain, mais aussi celle d'écouter.
- La parole joue-t-elle un rôle dans la reconstruction ?
- Comment un être humain peut-il survivre à de telles tragédies ?
- La vie reprend-elle toujours le dessus ?
- Le devoir de mémoire est-il nécessaire et pourquoi ?
- Abandonner son enfant ou lui faire porter un traumatisme personnel : un choix possible ?
- Quel est l'impact émotionnel des images dans l'information ?
- Comment réagissons-nous face à la violence de l'actualité ?
- Comment garder notre pouvoir de réflexion, notre esprit critique face à des images d'actualité violentes ?
- L'image aide-t-elle à mieux nous informer ?
- Réel désir de s'informer, d'informer ou voyeurisme ?



## **Bibliographie**

### **Ouvrages**

- Annette Wieviorka, *Auschwitz expliqué à ma fille*, Ed Seuil, 1999
- Virginie Linhart, *La vie après*, Ed Seuil, 2012
- Charlotte Delbo, *Auschwitz et après III*, Editions de Minuit, 1987
- Marguerite Duras, *La Douleur*, Ed Folio 1985
- Le dictionnaire Larousse

### **Documentaire et document radiophonique**

- Après les Camps, la vie... de Virginie Linhart, produit par Cinétévé et INA. Avec la participation de France Télévisions - pôle France
- Quand les nazis filmaient le ghetto de Varsovie de Yael Hersonski;
- Moi, petite fille de 13 ans de Elisabeth Coronel ;
- Une interview d'Elie Wiesel, le 13 décembre 2011, France Inter Le Grand Entretien de François Busnel

### **Sources Internet**

- Mémoire juive et éducation <http://d-d.natanson.pagesperso-orange.fr>
- Territoire de la mémoire <http://www.territoires-memoire.be>
- Wikipédia (génocide)
- Le dictionnaire politique La Toupie <http://www.toupie.org>

### **Dossiers pédagogiques**

- Dossier pédagogique « Destins d'enfants juifs survivants en Belgique sous la tourmente nazie » réalisé par le CCLJ ;
- Dossier pédagogique « Comprendre les génocides du 20<sup>ème</sup> siècle » réalisé par le CCLJ ;